Spécial Formation

Comptabilité - Gestion

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

Chambre de Métiers et de l'Artisanat AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour
  Définition de la TVA
  Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,…)
  Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
  Rôle de l'expert-comptable

- **Mise en application** – 0,5 jour
  Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,…)
  Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, …),

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : sur la base de mise en situation, présentation des documents (Cerfa, …),et du site internet des impôts, exercices (calcul, ….), mise à disposition de la bibliographie des sites utiles (impôts, …) et la fiche technique TVA (mode de calcul type, …).

FORMATEUR

Jean-Claude MICHY (JCM Consultants), formateur expert en gestion financière d'entreprise, Aurélie Jacquet ou Céline Marais, formatrices du réseau des CMA, diplômés en gestion, expériences de conseil des TPE.
Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Aurélie CHEVALIER au 04 70 46 91 78

Mise à jour le 02 novembre 2022

LES +

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : détail sur le site internet

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU / DATES / HORAIRES

Moulins : mardi 24 janvier 2023
Vichy : lundi 20 novembre 2023
Montluçon : lundi 26 juin 2023

De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

TARIF

210 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

CONTACT

Pôle Formation continue
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703 03017
MOULINS CEDEX
04 70 46 80 83
marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr
fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.